

« LA TECHNIQUE A LA LIGUE DE BOURGOGNE... »



LIGUE DE BOURGOGNE DE FOOTBALL SAISON 2013 2014

« LES FORMATIONS DE CADRE »

Quelles formations ? Pour qui ?
Comment ?



Présentation



RAPPELLE : LA POLITIQUE TECHNIQUE ET SES 4 ORIENTATIONS



Politique Technique
Régionale

1 équipe = 1
éducateur

(Un club = des techniciens
adaptés et compétents)

1 joueur(se) = 1
pratiquant

1 club = 1 projet

1 secteur = Du
foot pour tous

[Suite](#)





Je suis responsable de joueurs en catégorie U6 U7 et je veux une formation



Ligue de
Bourgogne
de Football



Je suis responsable de joueurs en catégorie U8U9 et je veux une formation



Je suis responsable de joueurs en catégorie U10 U11 et je veux une formation



Je suis responsable d'une équipe U13 et je veux une formation



Je suis responsable d'une équipe U15 et je veux une formation



Je suis responsable d'une équipe U18 et je veux une formation



Je suis responsable d'une équipe Seniors et je veux une formation



Pour avoir la réponse cliquez sur la catégorie (en bleu)

[Autres cas](#)





Je suis éducateur(rice)/entraîneur

Ligue de
Bourgogne
de Football



Je veux passer une formation me permettant de me professionnaliser



Je n'ai aucune qualification, aucun diplôme d'éducateur de football



Je veux être en capacité de mettre en œuvre un programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges)



Je suis ou veux être une femme ou homme de projet pour mon club



Je suis et veux prendre la responsabilité de la coordination sportive de mon club



J'ai 18 ans ou suis dans ma 18^{ème} année



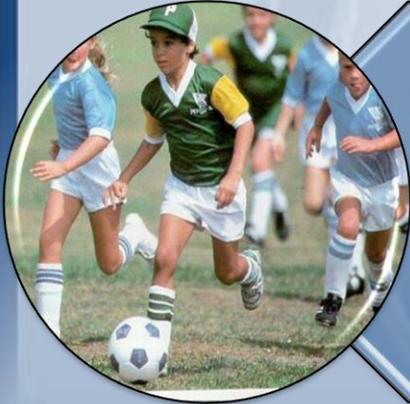
Sur quelle formation puis-je m'orienter ?



Je suis
éducateur(rice)/entraîneur



Je suis titulaire d'un ou
plusieurs diplômes fédéraux
(Initiateur 1, 2 ou animateur
Seniors ou CFF1 2 3)



Je veux continuer ma
formation vers un diplôme
reconnu par l'Etat

[Autres
cas](#)

Sur quelle formation puis-
je m'orienter ?



Je suis titulaire du
BEES 1° complet avec
au moins 2 saisons
d'activité (sous
contrat) au niveau
régional seniors ou
national jeunes

- J'ai le même niveau que le BMF
- J'obtiens de droit le BEF

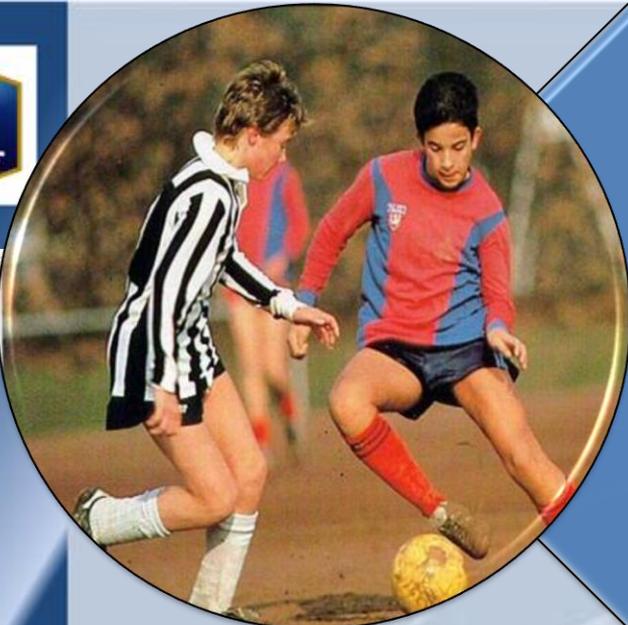
[Autres cas](#)



Je suis titulaire du BEES
1° complet **sans** au moins
2 saison au niveau
régional seniors ou
national jeunes



- J'ai le même niveau que le BMF
- J'ai l'équivalence de l'UC 1 et du stage péda.
- Que dois je faire ?

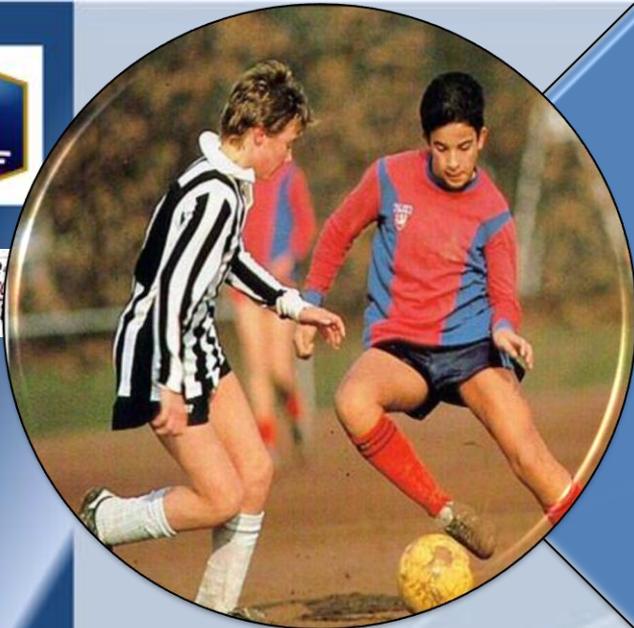


Je suis éducateur(ric)e
ou en réorientation
professionnelle

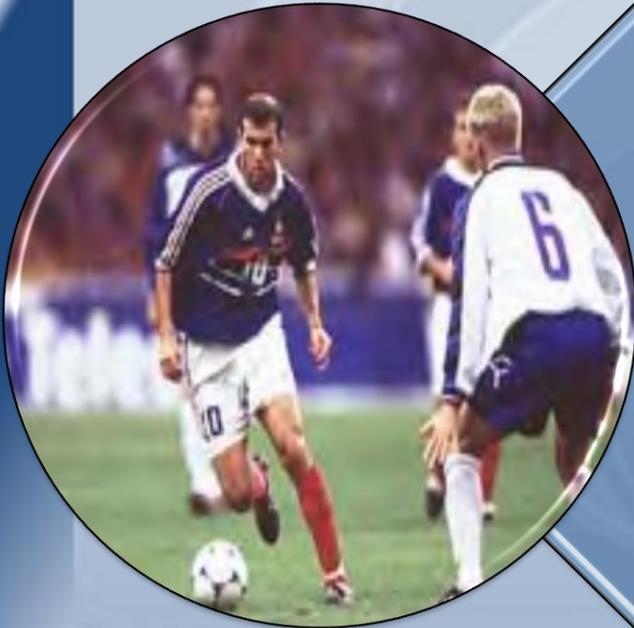


Je suis joueur de niveau
national ayant fait plus
de 100 matchs en L1 L2
N CFA CFA2 ou joueuses
ayant fait 100 matchs en
D1 D2. Que dois-je faire
?

[Autres
cas](#)



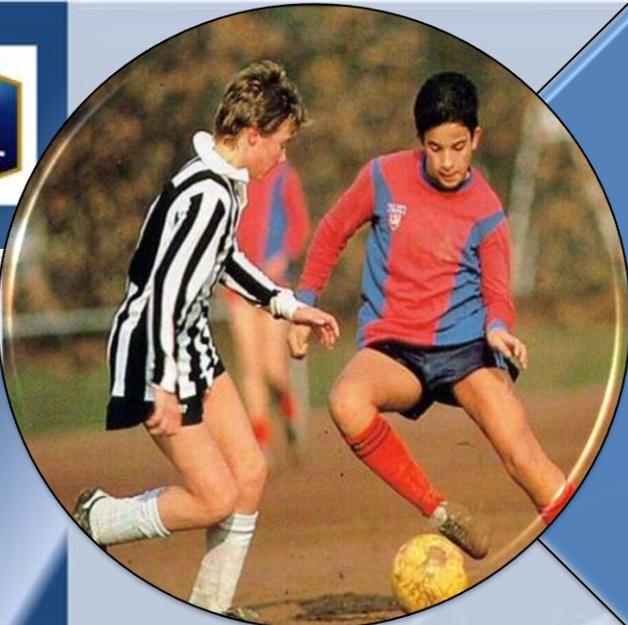
Je suis titulaire du BEES
1° spécifique (texte de
1974 3 blocs)



J'ai l'équivalence de l'UC
1 2 3, du module
arbitrage, du module
santé/sécurité. Je dois
m'inscrire au BMF pour
passer l'UC 4 et le stage
pédagogique en club

[Autres
cas](#)

[Qu'est ce que le BMF ?](#)



**Je suis titulaire du BEES
1 partie commune**



**J'ai l'équivalence du
module santé/sécurité.
Je dois m'inscrire au
BMF : UC 1 2 3 4 + stage
en club + module
arbitrage**

[Autres
cas](#)

[Qu'est ce que le BMF ?](#)



J'ai le BP JEPS Sport collectif option Football

Ligue de Bourgogne de Football



J'ai l'équivalence de l'UC 1 2 et Module Santé/Sécurité



J'ai le BMF



J'ai l'équivalence de l'UC 1 2 3 4 8 9 du BPJEPS Sport Co. Option Football



J'ai l'Initiateur 1 ; j'ai le CFF1



J'ai l'Initiateur 2 ; j'ai le CFF2



J'ai l'Animateur Seniors ; j'ai le CFF3

[Autres cas](#)



J'ai l'Initiateur (avant 91) ; j'ai le CFF 1 et 2



J'ai le JAT ; j'ai le module U9



Pour les équivalences ou passerelles liées au DEF



Contactez P. JOLY au 06 42 10 35 97 ou ctr.joly@bourgogne.fff.fr



Merci de votre attention

Questions

**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**



[Retour](#)
[Menu](#)



**Je suis responsable de joueurs en
catégorie U6 U7**

**J'ai 18 ans, je peux m'inscrire au
module U6U7 mis en place dans
mon district.**

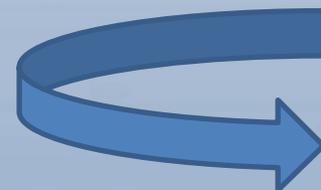
**Inscription sur le site de la Ligue
de Bourgogne :**

http://bourgogne.fff.fr/competitions/templates/shtml/dtn/1800_inscription.shtml





**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**





**Je suis responsable de joueurs en
catégorie U8 U9**

**J'ai 15 ans, je peux m'inscrire au
module U8U9 ou au CFF1 (16 ans)
mis en place dans mon district.**

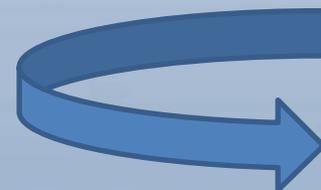
**Inscription sur le site de la Ligue de
Bourgogne :**

http://bourgogne.fff.fr/competitions/templates/shtml/dtn/1800_inscription.shtml





**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**





**Je suis responsable de joueurs en
catégorie U10 U11**

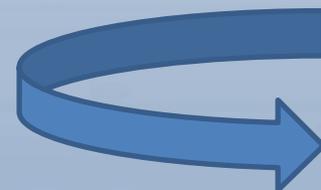
**J'ai 16 ans, je peux m'inscrire au
module U11 ou CFF 1 mis en
place dans mon district.**

**Inscription sur le site de la Ligue
de Bourgogne :**
http://bourgogne.fff.fr/competitions/templates/shtml/dtn/1800_inscription.shtml





**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**





Je suis responsable d'une équipe U13

J'ai 16 ans, je peux m'inscrire au module U13 ou au CFF 2 mis en place dans mon district.

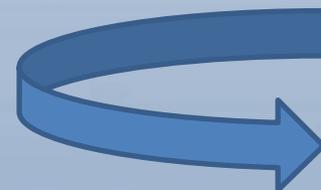
Inscription sur le site de la Ligue de Bourgogne :

http://bourgogne.fff.fr/competitions/templates/shtml/dtn/1800_inscription.shtml

[Suite](#)



**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**





Je suis responsable d'une équipe U15

J'ai 16 ans, je peux m'inscrire au module U15 ou au CFF 2 mis en place dans mon district.

Inscription sur le site de la Ligue de Bourgogne :

http://bourgogne.fff.fr/competitions/templates/shtml/dtn/1800_inscription.shtml





**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**





Je suis responsable d'une équipe U18

J'ai 18 ans, je peux m'inscrire au module U18 ou au CFF 3 mis en place dans mon district.

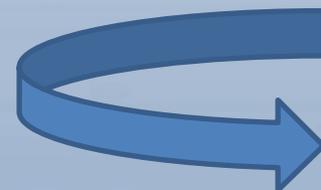
Inscription sur le site de la Ligue de Bourgogne :

http://bourgogne.fff.fr/competitions/templates/shtml/dtn/1800_inscription.shtml





**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**





Je suis responsable d'une équipe Seniors

J'ai 18 ans, je peux m'inscrire au module Seniors ou au CFF 3 mis en place dans mon district.

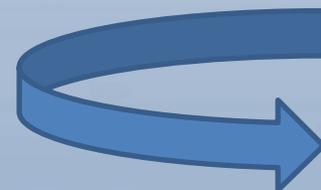
Inscription sur le site de la Ligue de Bourgogne :

http://bourgogne.fff.fr/competitions/templates/shtml/dtn/1800_inscription.shtml

[Suite](#)



**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**





**Je suis éducateur(ric) et veux me
professionnaliser**



**Je suis dans ma 18^{ème} année, je suis licencié
je peux m'inscrire aux tests d'entrée de la
formation BMF mis en place par le Centre
Interrégional de Formation de Bourgogne.
(16 ans en apprentissage)**

Inscription sur le site :

<http://bourgogne.fff.fr/cg/1800/www/formations/Educateurs/>

**[Suite
BMF](#)**

Brevet Moniteur de Football



Il est en capacité de mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges).

Conditions d'entrée Exigences préalables à l'entrée en formation	Les unités de formation	Les modes de certification
<p>- être âgé de 17 ans révolus pour l'entrée en formation</p> <p>- être licencié à la FFF</p>	<p>- UC1 > CFF1 : 32h</p> <p>- UC2 > CFF2 : 32h</p> <p>- UC3 > CFF3 : 32h</p> <p>- UC4 > CFF4 : 32h</p> <p>- Module santé – Sécurité : 35h</p> <p>- Module : Arbitrage : 35h</p> <p>+ FOAD > 60h</p> <p>+ Stage club > 346h</p>	<p>-UC1 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité</p> <p>-UC2 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité</p> <p>-UC3 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux seniors, en sécurité</p> <p>Evaluation : MSP + rapport de stage</p> <p>-UC4 Etre capable de contribuer au projet associatif d'un club ou d'une structure de football, en sécurité</p> <p>Evaluation : Soutenance de dossier</p> <p>-PSC1 -Attestation de participation sur les modules.</p> <p>-----</p> <p>- Avoir 18 ans</p>

[Suite](#)



Brevet de Moniteur de Football

3 filières

1. Formation en discontinu

Suivi des Certificats fédéraux et des modules complémentaires selon un programme dissocié

2. Formation en continu

Suivi de la formation selon un programme regroupant l'ensemble des 4 certificats et 2 modules

En apprentissage
Hors apprentissage

3. V.A.E.

Validation des acquis de l'expérience

[Suite](#)



Brevet de Moniteur de Football Discontinue

- Inscription du stagiaire auprès du centre interrégional de formation

1. Inscription et positionnement en vue d'obtenir le BMF

2. Suivi des UC 1/2/3/4 + Modules complémentaires (Santé/sécurité + arbitrage)

- Choix par le stagiaire de suivre le/les UC manquantes + les 2 modules au sein de la (les) structure(s) de son choix (Ligue ou District) et dans l'ordre de son choix et selon le rythme de son choix

- Sous la responsabilité de l'antenne

4. Certification des UC et Certification finale

3. MSP au sein d'une structure

- Suivi par le stagiaire de la mise en situation pratique (346 heures) au sein d'un club et accompagnement par un tuteur désigné par l'antenne

[Suite](#)

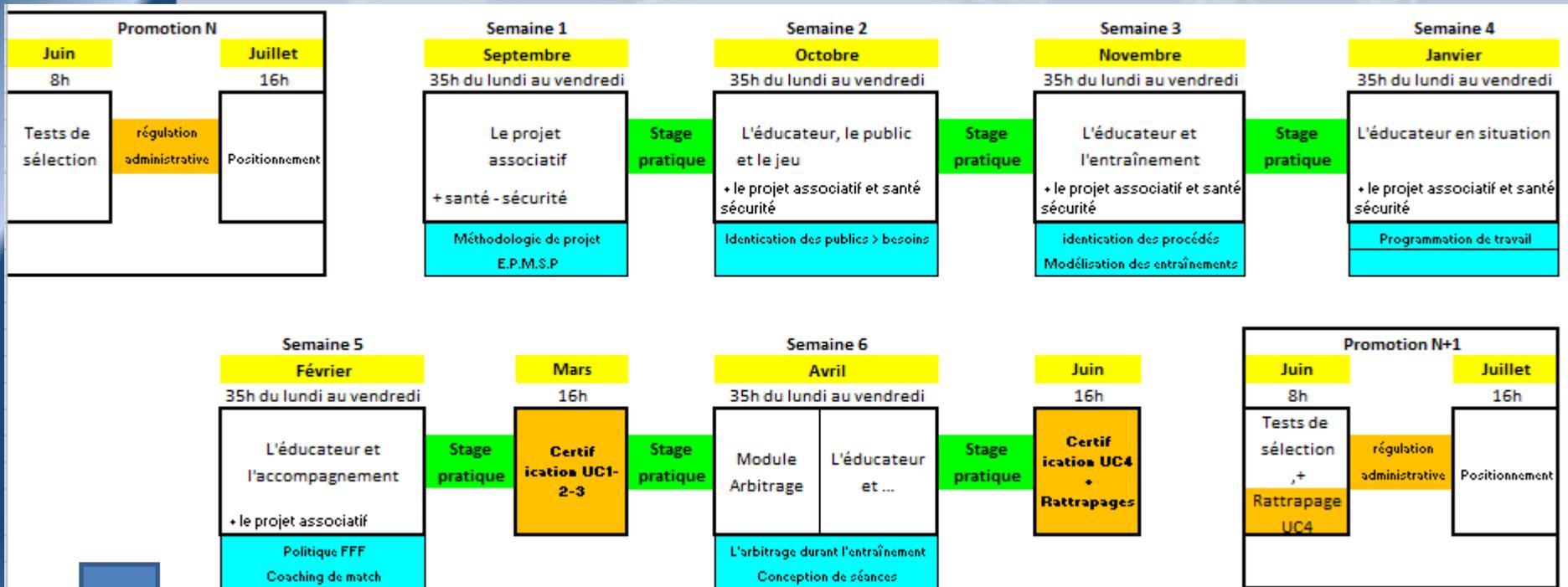


Brevet de Moniteur de Football Continue



Brevet Moniteur de Football

Il est en capacité de mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges).



Suite



Brevet de Moniteur de Football Continue



1. Inscription auprès de l'antenne et positionnement en vue d'obtenir le BMF

2. Suivi au niveau de l'antenne des UC 1/2/3/4 + modules complémentaires (Santé/sécurité + arbitrage) selon un programme complet et continu déterminé par l'antenne

4. Certification des UC et Certification finale sous la responsabilité de l'antenne

3. Mise en situation Professionnelle au sein d'une structure et accompagnement par un tuteur

Il est en capacité de m... nationale de la

ar la direction technique teur (tous âges).

Promotion N	
Juin	Juillet
8h	
Tests de sélection	régulation administrative

Semaine 4
Février
35h du lundi au vendredi
L'éducateur et l'accompagnement
+ le projet associatif
Politique FFF
Coaching de match

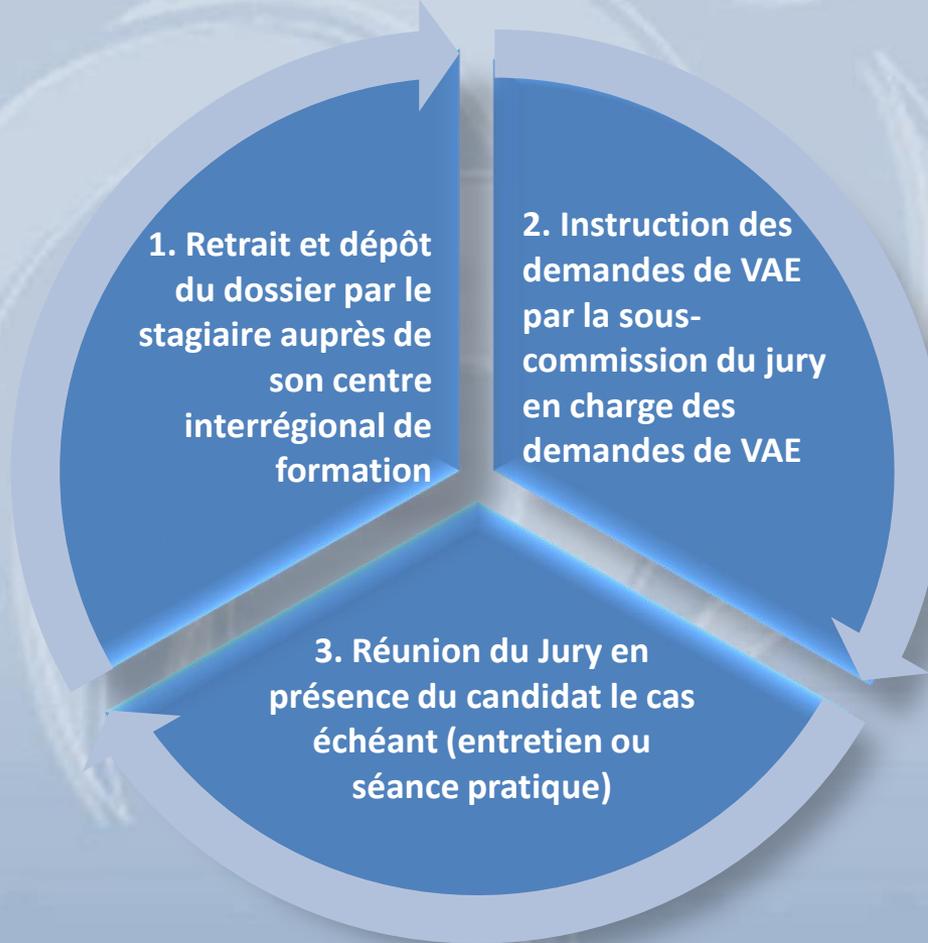
Promotion N+1	
Juin	Juillet
8h	16h
Tests de sélection	régulation administrative
Rattrapage UC4	Positionnement

Semaine 4
Janvier
35h du lundi au vendredi
L'éducateur en situation
+ le projet associatif et santé sécurité
Programmation de travail

Suite



Brevet de Moniteur de Football VAE



1. Retrait et dépôt
du dossier par le
stagiaire auprès de
son centre
interrégional de
formation

2. Instruction des
demandes de VAE
par la sous-
commission du jury
en charge des
demandes de VAE

3. Réunion du Jury en
présence du candidat le cas
échéant (entretien ou
séance pratique)



[Suite](#)





**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**





Je suis éducateur(rice) et j'ai déjà un ou plusieurs diplômes fédéraux



Je suis licencié(e) je peux m'inscrire aux tests d'entrée de la formation BMF mise en place par le Centre Interrégional de Formation de Bourgogne. J'opterai pour une formation discontinuée en faisant valoir mes diplômes, ou pour une VAE.

Inscription sur le site :

<http://bourgogne.fff.fr/cg/1800/www/formations/Educateurs/>

**[Suite](#)
[BMF](#)**

Brevet Moniteur de Football



Il est en capacité de mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges).

Conditions d'entrée Exigences préalables à l'entrée en formation	Les unités de formation	Les modes de certification
<p>- être âgé de 17 ans révolus pour l'entrée en formation</p> <p>- être licencié à la FFF</p>	<p>- UC1 > CFF1 : 32h</p> <p>- UC2 > CFF2 : 32h</p> <p>- UC3 > CFF3 : 32h</p> <p>- UC4 > CFF4 : 32h</p> <p>- Module santé – Sécurité : 35h</p> <p>- Module : Arbitrage : 35h</p> <p>+ FOAD > 60h</p> <p>+ Stage club > 346h</p>	<p>-UC1 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité</p> <p>-UC2 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité</p> <p>-UC3 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux seniors, en sécurité</p> <p>Evaluation : MSP + rapport de stage</p> <p>-UC4 Etre capable de contribuer au projet associatif d'un club ou d'une structure de football, en sécurité</p> <p>Evaluation : Soutenance de dossier</p> <p>-PSC1 -Attestation de participation sur les modules.</p> <p>-----</p> <p>- Avoir 18 ans</p>

[Suite](#)



Brevet de Moniteur de Football

3 filières

1. Formation en discontinu

Suivi des Certificats fédéraux et des modules complémentaires selon un programme dissocié

2. Formation en continu

Suivi de la formation selon un programme regroupant l'ensemble des 4 certificats et 2 modules

En apprentissage
Hors apprentissage

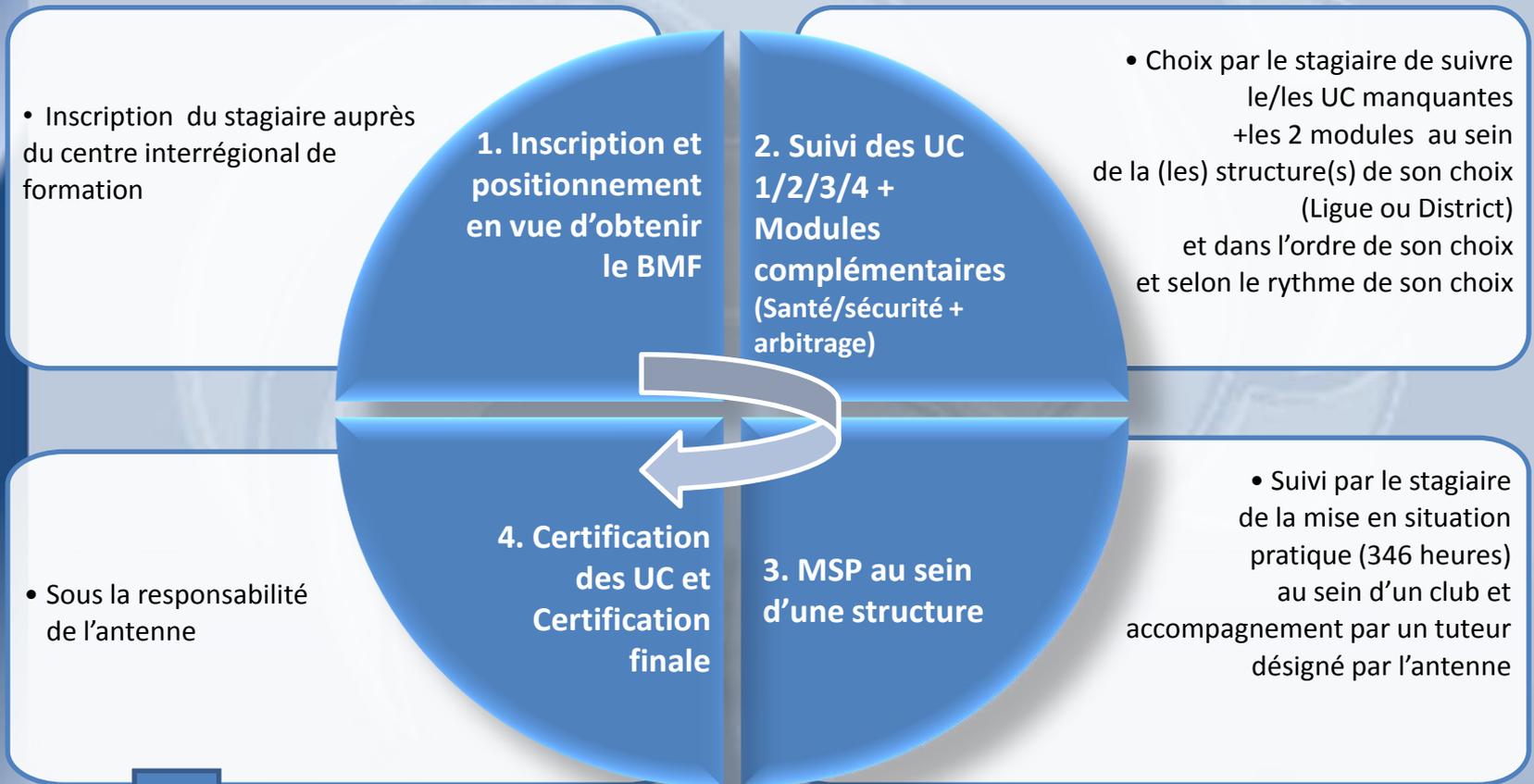
3. V.A.E.

Validation des acquis de l'expérience

[Suite](#)



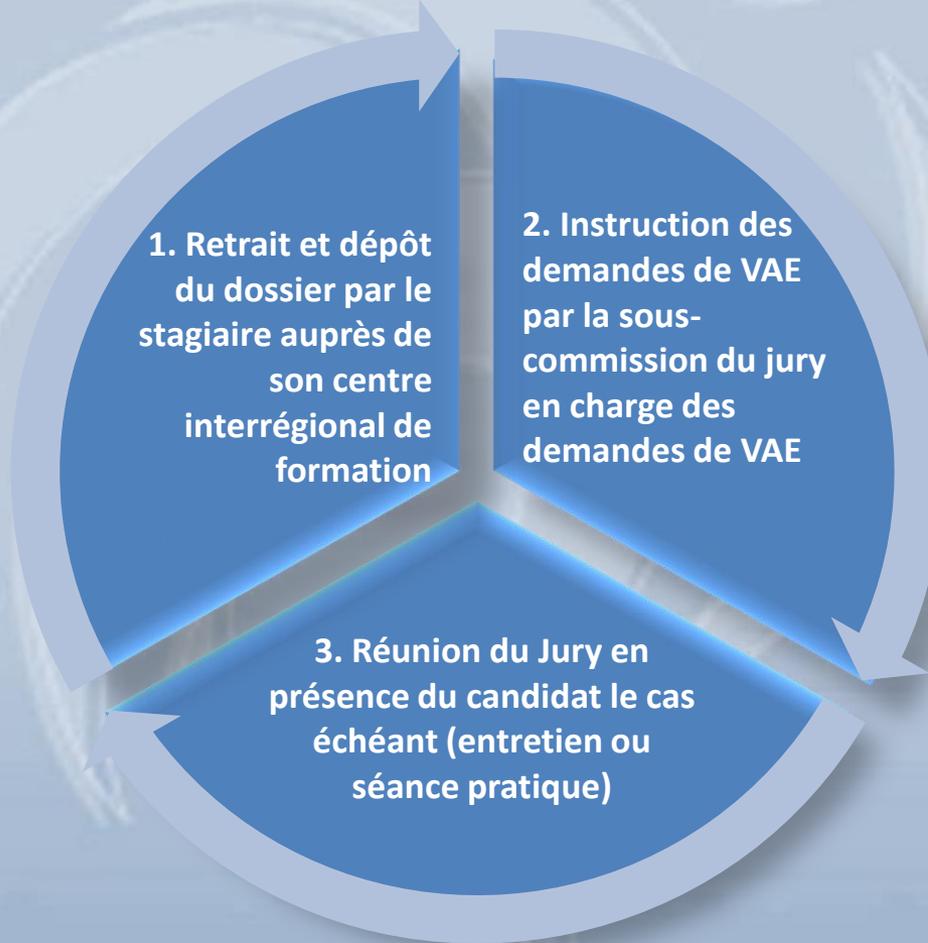
Brevet de Moniteur de Football Discontinue



[Suite](#)



Brevet de Moniteur de Football VAE



1. Retrait et dépôt
du dossier par le
stagiaire auprès de
son centre
interrégional de
formation

2. Instruction des
demandes de VAE
par la sous-
commission du jury
en charge des
demandes de VAE

3. Réunion du Jury en
présence du candidat le cas
échéant (entretien ou
séance pratique)

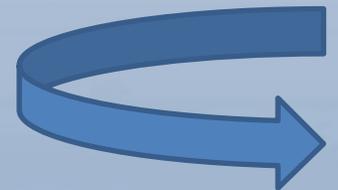


[Suite](#)





**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**





J'ai le BEES 1° sans 2 saisons (jeune national et seniors régional)



Je suis licencié(e) je peux m'inscrire aux tests d'entrée de la formation BEF mise en place par le Centre Interrégional de Formation de Bourgogne.

**Inscription sur le site (à partir 2014) :
<http://bourgogne.fff.fr/cg/1800/www/formations/Educateurs/>**





Je peux postuler à l'entrée en formation BEF

Ligue de Bourgogne de Football



Brevet Entraîneur de Football

Entraîneur de plus haut niveau régional et plus haut niveau national de jeune.



Conditions d'entrée (hors VAE)	Les unités de formation	Les modes de certification	Les équivalences
<p>Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être âgé de 18 ans révolus, - être licencié à la F.F.F. - être titulaire de l'attestation de niveau de jeu régional délivrée par la F.F.F., - être titulaire de l'Attestation de Formation (AFPS) ou de la (PSC1), - être titulaire de l'attestation fédérale en arbitrage FFF <p>Et,</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire du BMF obtenu après le 2 avril 2008, <p>Ou,</p> <ul style="list-style-type: none"> - être ou avoir été sportif de haut niveau de football inscrit sur la liste ou, - être ou avoir été joueur en ligue 1 ou ligue 2 ou National ou CFA ou CFA2 pendant 100 matches en seniors, ou, - être ou avoir été joueuse en D1 ou D2 féminine pdt 100 matches en seniors, ou, - être titulaire du BEES 1 Foot, ou, - être titulaire de B.P. JEPS mention Foot <p>et</p> <p>Avoir satisfait à un entretien avec le jury au cours duquel le candidat présentera son projet professionnel et ses connaissances pédagogiques.</p> <p>Le candidat doit présenter son livret de formation dûment renseigné pour l'entrée en formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - UC1 > 40h EC de mettre en œuvre un projet sportif dans un club ou une structure de football - UC2 > 120h EC d'entraîner, en sécurité, une équipe de niveau régional et de niveau national de jeunes - UC3 > 80h EC de diriger une équipe de niveau régional et de niveau national jeunes. -FOAD > 60h -Stage > 360h 	<p>-UC1</p> <p>1° Soutenance orale : le stagiaire présente son projet sportif pendant 30 minutes en 3 étapes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Document - 1 soutenance - 1 entretien <p>2° Le candidat lors d'une épreuve écrite d'une durée de 20', présente une étude de cas thématique : analyse des éléments structurant un projet sportif</p> <p>-UC2</p> <p>1° Le stagiaire présente, oralement, pendant 30', son cahier d'entraînement, et propose une analyse des problématiques rencontrées lors du stage pratique de M.S.P. en 3 étapes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Document - 1 soutenance - 1 entretien <p>2° Conduire une séance d'entraînement d'une durée maximale de 1h30, en sécurité, suivie d'un entretien de 20' maximum</p> <p>-UC3</p> <p>1° Le candidat présente, oralement, pendant 30', l'analyse d'un projet de jeu</p> <p>2° Le candidat dirige une équipe lors d'une compétition de niveau régional et de niveau national jeunes.</p>	<p>BEES 1 + 400h expérience d'entraîneur attestée (DTN) lors de 2 saisons minimum sur du niveau régional seniors ou Nat jeunes = BEF</p> <p>Equivalence de niveau</p> <p>Le titre à finalité professionnelle du Brevet d'Entraîneur de Football est de même niveau que la Licence B UEFA, et inversement.</p>

Suite



Organisation de la formation en vue de l'obtention du BEF

2 filières

1.
Formation
en continu

2. V.A.E.
Validation des acquis de
l'expérience

[Suite](#)



Organisation de la formation en vue de l'obtention du BEF

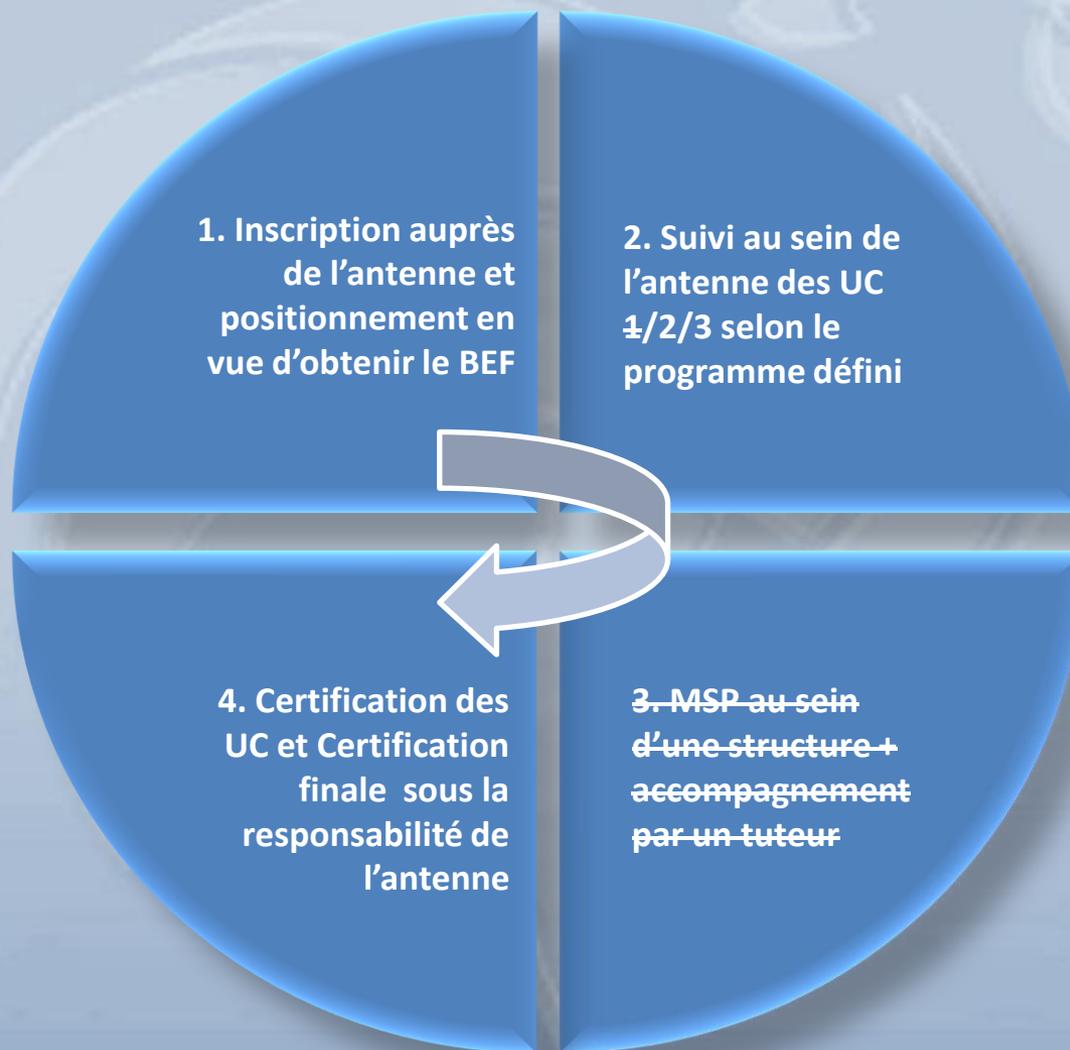
1. Formation en continu





Organisation de la formation en vue de l'obtention du BEF

Organisation du BEF en formation continue





Organisation de la formation en vue de l'obtention du BEF

2. V.A.E.

Validation des acquis de
l'expérience



Organisation de la formation en vue de l'obtention du BEF

Organisation du BMF par la voie de la V.A.E.

1. Retrait et dépôt du dossier par le stagiaire auprès de l'antenne de son choix

2. Instruction des demandes de VAE par la sous-commission du jury en charge des demandes de VAE

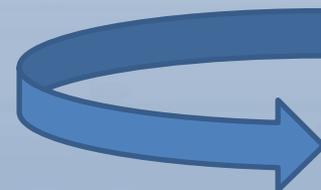
3. Réunion du Jury en présence du candidat le cas échéant (entretien ou séance pratique)

[Suite](#)





**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**





Je peux postuler à l'entrée en formation BEF

Ligue de Bourgogne de Football



Brevet Entraîneur de Football

Entraîneur de plus haut niveau régional et plus haut niveau national de jeune.



Conditions d'entrée (hors VAE)	Les unités de formation	Les modes de certification	Les équivalences
<p>Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être âgé de 18 ans révolus, - être licencié à la F.F.F. - être titulaire de l'attestation de niveau de jeu régional délivrée par la F.F.F., - être titulaire de l'Attestation de Formation (AFPS) ou de la (PSC1), - être titulaire de l'attestation fédérale en arbitrage FFF <p>Et,</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire du BMF obtenu après le 2 avril 2008, <p>Ou,</p> <ul style="list-style-type: none"> - être ou avoir été sportif de haut niveau de football inscrit sur la liste ou, - être ou avoir été joueur en ligue 1 ou ligue 2 ou National ou CFA ou CFA2 pendant 100 matches en seniors, ou, - être ou avoir été joueuse en D1 ou D2 féminine pdt 100 matches en seniors, ou, - être titulaire du BEES 1 Foot, ou, - être titulaire de B.P. JEPS mention Foot <p>et</p> <p>Avoir satisfait à un entretien avec le jury au cours duquel le candidat présentera son projet professionnel et ses connaissances pédagogiques.</p> <p>Le candidat doit présenter son livret de formation dûment renseigné pour l'entrée en formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - UC1 > 40h EC de mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football - UC2 > 120h EC d'entraîner, en sécurité, une équipe de niveau régional et de niveau national de jeunes - UC3 > 80h EC de diriger une équipe de niveau régional et de niveau national jeunes. -FOAD > 60h -Stage Club > 360h 	<p>-UC1</p> <p>1° Soutenance orale : le stagiaire présente son projet sportif pendant 30 minutes en 3 étapes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Document - 1 soutenance - 1 entretien <p>2° Le candidat, lors d'une épreuve écrite d'une durée de 2h, présente une étude de cas thématique : analyse des éléments structurant un projet sportif</p> <p>-UC2</p> <p>1° Le stagiaire présente, oralement, pendant 30', son cahier d'entraînement, et propose une analyse des problématiques rencontrées lors du stage pratique de M.S.P. en 3 étapes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 Document - 1 soutenance - 1 entretien <p>2° Conduire une séance d'entraînement d'une durée maximale de 1h30, en sécurité, suivie d'un entretien de 20' maximum</p> <p>-UC3</p> <p>1° Le candidat présente, oralement, pendant 30', l'analyse d'un projet de jeu</p> <p>2° Le candidat dirige une équipe lors d'une compétition de niveau régional et de niveau national jeunes.</p>	<p>BEES 1 + 400h expérience d'entraîneur attestée (DTN) lors de 2 saisons minimum sur du niveau régional seniors ou Nat jeunes = BEF</p> <p>Equivalence de niveau</p> <p>Le titre à finalité professionnelle du Brevet d'Entraîneur de Football est de même niveau que la Licence B UEFA, et inversement.</p>

Suite



Organisation de la formation en vue de l'obtention du BEF

2 filières

1.
Formation
en continu

2. V.A.E.
Validation des acquis de
l'expérience

[Suite](#)



Organisation de la formation en vue de l'obtention du BEF

1. Formation en continu





Organisation de la formation en vue de l'obtention du BEF

Organisation du BEF en formation continue

1. Inscription auprès de l'antenne et positionnement en vue d'obtenir le BEF

2. Suivi au sein de l'antenne des UC 1/2/3 selon le programme défini

4. Certification des UC et Certification finale sous la responsabilité de l'antenne

3. MSP au sein d'une structure + accompagnement par un tuteur





Organisation de la formation en vue de l'obtention du BEF

2. V.A.E.

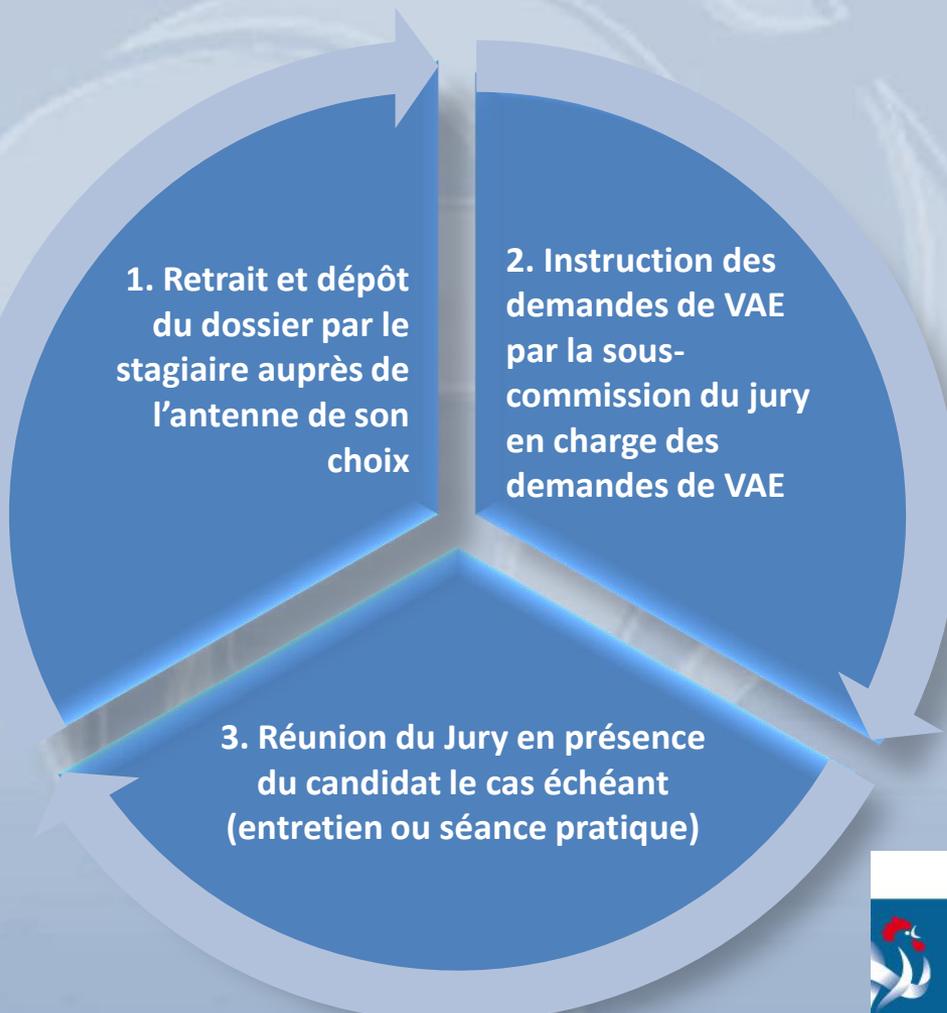
Validation des acquis de
l'expérience





Organisation de la formation en vue de l'obtention du BEF

Organisation du BMF par la voie de la V.A.E.



1. Retrait et dépôt du dossier par le stagiaire auprès de l'antenne de son choix

2. Instruction des demandes de VAE par la sous-commission du jury en charge des demandes de VAE

3. Réunion du Jury en présence du candidat le cas échéant (entretien ou séance pratique)



[Suite](#)





**La Ligue de Bourgogne
reste à votre disposition
pour plus d'amples
informations**

